

Besançon, le 27 septembre 2018

Le Proviseur

aux

**Elèves non bacheliers
Session 2018**

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas obtenu le baccalauréat général ou technologique à la session 2018.

Toutefois, un certificat de fin d'études secondaires vous est délivré. Vous pouvez venir le récupérer, muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport uniquement), au secrétariat scolarité du lycée Ledoux.

Les certificats de fin d'études non retirés à la date du 31 janvier 2019 seront retournés à la Division des Examens et Concours du Rectorat.

Ce certificat vous sera alors envoyé par le Rectorat, à vos frais par voie postale, après lui en avoir fait la demande écrite.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Proviseur,



Jean-Paul TEYSSIER